

Eco-Emballages et Ecofolio se rapprochent pour accélérer le développement de l'économie circulaire en France

Le projet de fusion entre les deux éco-organismes a reçu l'autorisation de l'Autorité de la concurrence suite à une décision rendue le 3 avril 2017. Leur rapprochement vise à développer l'éco-conception, optimiser la collecte, le tri et le recyclage et renforcer la compétitivité des filières emballages ménagers et papiers.

Développer l'efficacité économique et environnementale

Les deux éco-organismes ont la volonté de mettre en œuvre un plan industriel ambitieux et une politique d'investissements en vue de développer l'efficacité économique et environnementale de l'ensemble des filières emballages ménagers et papiers. Cette démarche prévoit notamment de :

- Développer l'éco-conception et la prospective sur les matériaux avec les entreprises ;
- Accompagner les collectivités territoriales et les opérateurs dans un plan industriel de modernisation et de rationalisation du dispositif ;
- Innover et déployer de nouvelles solutions de collecte dans les villes ;
- Simplifier et étendre à tous les emballages ménagers le geste de tri des Français.

Mieux accompagner les entreprises et les collectivités

Ce rapprochement doit également permettre d'offrir une meilleure qualité de service et de conseil aux metteurs sur le marché et aux collectivités territoriales :

- Par la simplification des démarches administratives ;
- Par le développement d'une offre diversifiée et adaptée selon les besoins spécifiques de chaque entreprise ;
- Par le renforcement des liens avec les parties prenantes et la mise en œuvre d'expérimentations conjointes et innovantes en faveur du tri et du recyclage.

Philippe-Loïc Jacob, Président d'Eco-Emballages, déclare : « *Le rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio va permettre des synergies industrielles et des gains d'efficacité significatifs au profit de nos clients et de l'ensemble des parties prenantes pour développer le tri et le recyclage au meilleur coût* ».

Laurent Francony, Président d'Ecofolio, souligne : « *L'économie circulaire au quotidien, c'est penser déchets quand nous produisons, et penser ressources quand nous traitons nos déchets. Notre rapprochement va nous permettre de mieux déployer ce nouveau modèle qui crée de la valeur pour l'environnement, les entreprises, les collectivités, et plus largement pour tous les Français.* »

Le 3 avril 2017, l'Autorité de la concurrence a autorisé le rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio, sous réserve d'engagements. Dans un contexte marqué par l'ouverture à la concurrence des filières REP emballages ménagers et papiers, les engagements souscrits par Eco-Emballages et Ecofolio permettent de s'assurer que le rapprochement n'est pas de nature à porter atteinte à la situation concurrentielle sur les marchés concernés.

Ces engagements permettent de garantir un cadre de concurrence sain et protecteur du modèle de responsabilité élargie du producteur. Ils seront accessibles sur le site Internet de l'Autorité de la concurrence.

Le rapprochement sera soumis aux votes des Assemblées Générales des deux entités d'ici la fin juin 2017. La nouvelle gouvernance représentera l'ensemble des metteurs sur le marché, concernés au titre des REP papiers et/ou emballages ménagers, et le poids économique de leurs contributions.

À propos d'Eco-Emballages

Eco-Emballages permet à ses clients d'assurer leur obligation de contribuer financièrement au recyclage des emballages ménagers dans le cadre de la Responsabilité élargie des producteurs (REP). Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 68% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage à travers un dispositif qui garantisse l'efficacité économique et environnementale, Eco-Emballages, entreprise privée agréée par l'Etat, agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs – entreprises, collectivités, élus, associations, filières de recyclage. www.ecoemballages.fr

À propos d'Ecofolio

Créé en 2007, Ecofolio est l'éco-organisme chargé de développer le recyclage des papiers graphiques en France. Son rôle est de faire des déchets d'aujourd'hui des ressources pour demain, avec l'ensemble des acteurs de la filière des papiers. Pour cela, l'Etat lui a confié trois grandes missions sur l'ensemble du territoire national : organiser la collecte, le tri et le traitement des vieux papiers pour une meilleure performance, piloter des programmes de recherche pour développer l'écoconception et faire progresser les process industriels, et enfin informer et sensibiliser les citoyens. Depuis sa création, Ecofolio a amélioré le fonctionnement de la filière du recyclage des papiers et son empreinte écologique, a investi dans les territoires pour développer le recyclage, et sensibilisé des millions d'habitants, à la maison, au bureau, ou à l'école. Ainsi, le recyclage des papiers a progressé de 34%, permettant ainsi à Ecofolio d'atteindre avec un an d'avance l'objectif qui lui a été fixé par l'Etat. www.ecofolio.fr

Contacts presse

Eco-Emballages

Olivia Retali

olivia.retali@ecoemballages.fr

01 81 69 05 83 /06 42 82 81 74

Ecofolio

Agence SHADOW Communication

Sarah Aoun

sarahaoun@shadowcommunication.fr

06 28 40 66 54